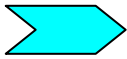




Lycée les Fauvettes  
CANNES



# **CAP AEPE**

## **Accompagnant Educatif Petite Enfance**

### **(anciennement CAP Petite Enfance)**

#### **Objectifs de la formation**

**Le titulaire de ce CAP est un professionnel de l'accueil et de la garde de très jeunes enfants.**

Il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant.

Par ses activités, il accompagne le développement du jeune enfant (accompagnement de l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages, prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne). L'accompagnement de l'enfant se fait en accueil collectif ou en accueil individuel.

**Cette formation s'adresse prioritairement à des jeunes sortants de 3<sup>ème</sup> intéressés par les enfants.**

#### **Qualités requises**

- Patience
- Sens de l'observation
- Habileté manuelle
- Goût pour le travail en équipe
- Responsabilité
- Sérieux



#### **Organisation des enseignements**

D'une durée de 2 ans, la formation s'articule autour de :

##### **Enseignement général**

- Français,
- Histoire / Géographie,
- Education Civique, Juridique et Sociale,
- Anglais,
- Mathématiques – Sciences,
- Arts appliqués et cultures artistiques,
- Education Physique & Sportive,
- Aide individualisée.

##### **Enseignement professionnel**

Prévention Santé Environnement,  
Techniques de soins  
Techniques de services à l'usager  
Nutrition, alimentation  
Sciences Médico-Sociales  
Biologie générale et appliquée  
Projets pluridisciplinaires à caractère professionnels  
L'évaluation des compétences se fait en cours de formation  
Préparation à la formation SST "Sauvetage, Secourisme au Travail".

#### **Périodes de Formation en Entreprise**

Stages obligatoires : services ou établissements auprès d'enfants de 0 à 6 ans.

16 semaines durant les deux années de formation (8 semaines en 1<sup>ère</sup> année et 8 semaines en 2<sup>ème</sup> année).

Evaluation des compétences au cours de la Période de Formation en Entreprise dans le cadre du contrôle continu.

#### **Débouchés**

Après le CAP, il est possible de :

##### **\* poursuivre ses études**

- Bac Pro Accompagnement Soins & Services à la Personne

**\* préparer les concours d'entrée** de certains diplômes d'Etat du secteur sanitaire et social

##### **\* de travailler**

- en écoles maternelles,
- en haltes-garderies,
- en garderies périscolaires,
- en centres de vacances,
- en crèches collectives,
- au domicile des parents,
- à son domicile (en libéral, en crèches familiales).

